

Bulletin de spiritualité monastique
II. Avant le VIII^e siècle

Saint Benoît

18/3-49 Soeur Loyse MORARD, osb, *Les défis du quotidien « Que les moines soient toujours prêts » « Que tout soit commun à tous »* (Regard sur la Règle de saint Benoît 8), Le Coudray-Macouard, Saint-Léger éditions, 2018, 165 p.

Ce huitième numéro de la collection « Regard sur la Règle de saint Benoît » se construit à partir des besoins essentiels : 1. Dormir (RB 22). 2. Manger et boire (RB 37-41 & 56). 3. User des biens de ce monde (RB 33-34 & 54). 4. Se vêtir (RB 55). 5. Sauvegarde de l'ordre (RB 43-47). 6. Sortir et voyager (RB 50-51). On peut y relever un lien de dépendance étroite entre la qualité de la vie spirituelle et les nécessités de la vie. Toutefois « pour sauvegarder un esprit, il ne suffit pas d'entretenir des idées claires ou justes, il faut les incarner » (p. 113).

L'incarnation concerne chaque croyant, personnellement et communautaire ment. La vie spirituelle dans le Christ ne se juxtapose pas à l'expérience humaine ressentie dans la chair. La première habite l'autre, l'oriente, lui imprime un sens, une finalité. Dormir, manger ou s'habiller, se déplacer, gérer son horaire de chaque jour, ne constituent pas un « à côté », qu'il faudrait inévitablement subir. « Ces nécessités incontournables impliquent un rapport aux choses et aux personnes, animé par un certain esprit » (p. 13). Elles ont à s'intégrer pleinement à l'élan qui mène à Dieu. « La relation à Dieu est toujours en cause » (p. 18).

« La foi s'incarne là où sont vécues les humbles nécessités de tous les jours. Les besoins du corps sont honorés. Un sommeil suffisant s'impose comme une nécessité première. Saint Benoît s'en préoccupe dans le prolongement direct de ses réflexions sur la prière. Il explique à quelles conditions chacun est appelé à se situer en enfant de Dieu par rapport aux biens matériels et à la propriété. Il se soucie du régime alimentaire. Pour lui, l'inévitable rapport aux réalités de ce monde ne doit être ni fui ni écarté comme une nuisance, mais assumé au profit de la liberté et de l'amour » (p. 14). « Sa responsabilité (celle de l'abbé) s'exerce au service des personnes dans leur désir de rencontrer Dieu » (p. 140).

« Quand les besoins humains sont reconnus et honorés, le désir de Dieu s'épanouit, tout en les maintenant à leur juste place » (p. 16). « La Règle doit permettre à ceux qui s'y soumettent de donner le meilleur d'eux-mêmes. Elle n'a pas à brimer, encore moins écraser, mais à épanouir » (p. 55). Comme le précise saint Augustin : « Tout est mis en commun, mais chacun reçoit ce dont il a besoin en fonction même de ses besoins, tous différents selon les personnes » (p. 89). D'autre part, « être pécheur n'empêche pas d'aller à Dieu, au contraire ; tout l'Évangile le montre. Cependant ne pas accepter qu'on le soit, représente un obstacle infranchissable sur le chemin qui mène au Royaume » (p. 133). Car « Dieu seul construit la communauté et son action passe par l'humilité de ceux qui mettent simplement à son service les dons humains qu'il leur a octroyés » (p. 144). Mais « aujourd'hui, saint Benoît interpelle encore la vie quotidienne des chercheurs de Dieu » (p. 159).

Jacques Pineault, ocsso, Scourmont